## **COMMUNE DE SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES**

AVIS AU PUBLIC FAISANT CONNAITRE L'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR L'ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2024 – 228 en date du 21 octobre 2024, le Maire de Saint-Thibault-des-Vignes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur l'arrêt du projet du P.L.U.

Monsieur Manuel GUILLAMO a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Melun et Madame Aïcha HAMMOU, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera en mairie de Saint-Thibault-des-Vignes du 18 novembre 2024 au 18 décembre 2024 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- Le lundi 18 novembre 2024 de 9h à 12h
- Le samedi 30 novembre 2024 de 9h à 12h
- Le mercredi 11 décembre 2024 de 14h à 17h
- Le mercredi 18 décembre 2024 de 14h à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou sur l'adresse mail suivante prévue à cet effet : <a href="mailto:enquetepubliquerevisiongeneraleplu@ville-st-thibault.fr">enquetepubliquerevisiongeneraleplu@ville-st-thibault.fr</a> ou les adresser par écrit à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Thibault-des-Vignes, Place de l'Église, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du Maire dès publication du présent avis.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de Saint-Thibault-des-Vignes aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat pendant 1 an.

L'arrêt du PLU sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le Maire: Sinclair VOURIOT